Coloré 20 % c la livre. .... 193%c la livre.

\$17.00 la tonne. 15.50 à \$16.00 la tonne. 14.50 à \$15.50 la tonne.

.... 53c la douzaine. 48c la douzaine.
43c la douzaine.
55c la douzaine.

.... .80 par 90 livres .... .85 par 90 livres .... .80 à .85 par 80 lbs. .85 à .90 par 80 lbs.

### S. BEURRERIES. MAGERIES

-30 belies terres à vendre dans parties des cantons de l'est, dans noi, Qué., demandes les circulai-ront envoyées tout de suite par res informations, adresses-vous ent d'Immeubles, Freilghsburg, 34—10fs. P75

sieurs beaux lots et belles terres, aplet avec poste de commerce, gin,planeur,deux scies avec accesclair, Macamic.

B—42

Selle terre de 32 arpents par 10 pois avec une érablière. Bâtisses à 1½ du village. Vendra avec ou ès bonnes conditions. S'adresser es bonnes conditions. Sauresse, reux, St-Félix de Kingsey, Co. B-42.

c, cinq arpents de largeur bien les de l'Eglise, un mille de l'école ur route Nationale. Conditions sans roulant. Nap. Trépanier, Kamouraska, P. Q. B-42

## ER D'UN MAL

d'épileptiques ont retrouvé la meux EPILEXITE—Traitement ionel facile à suivre à la maison et

réception de 25 centins pour isport nous vous expédierons une lon et livret donnant le mode de lresser à I COMPOUND REG'D

LES ANNONCES CLASSIFIEES

ulletin de la Ferme

- du -

once de 25 mots ou moins—50e nce de plus de 25 mots, comptes s premiers 25 mots et un sou pour 1 plus de 25. Exemple: Une an-ots coûte 55e et sinsi de suite. dresse sont comptés avec le texte

854, la tenure seigneuriale a les propriétaires de biensnt pas racheté les rentes sei-achées à leurs terres, doivent ie année, payer un droit équi-ente de 6 pour cent sur le carésente leurs "biens". le loi passée à la dernière ses-

ernement songerait à rache-s, puisqu'il fait dresser une neurs, créanciers ou adminisentes seigneuriales.

onnaire a été adressé à chacun rière de fournir, avant le 1er s rentes, droits ou rentes consi qu'au montant des rentes fin d'établir, sans doute, la ssaire au remboursement du à des redevances seigneuriales ssés qui n'ont pas encore reçu es documents voulus—lettre, i et questionnaire approprié— n faire la demande au Bureau ues de Québec.

# \* LA LOI POUR TOUS

Consultations légales, par Charles-F. Leturte avecat du barreau de Québec de

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sent instamment priés de tent compte des règles suivantes établice par le journal: le Sculs les abonnés pauvent bénéficier de ce service de consultation: c'est peurquoi toute demande de reuseignements, doit être signée, afin que nous puissions consister et le correspondant est abonné: 20 Les questions doivent feu afresées d'étrectement an Builetin: 3e Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessite raient une langue étude, sont choses à traiter entre le carrespondant et les avocats: de Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, nos avocats consultants pouvent exiger des honoraires.

LE BULLETIN DE LA FERME

dit un fameux expert en beauté féminine.

L'emploi quotidien de Murine reposera
vos yeux, les fera paraître beaucoup plus
jeunes. Aussi, en évitant le clignottement,
Murine retardera l'apparition des pattes
d'oie.

RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE.—
(Réponse à X.)—Q. Les animaux de mon voisin
mar écolte. J'ai étjà averti le voisin à ce sujet,
mais il prétend que me d'oir est en maurais cluire séparant ma terre de la terre voisine. Aussi,
demandes répétées que j'ai faites à ce sujet, on
mais il prétend que me d'oir esponsable?

R. La loi exige que pour réclamer des dommages
d'oir endournement le chemin et cocasionment un
mais il prétend que me d'oir est en maurais cluir qui doit l'entretenir.

R. Il ne nous semble pas douteux qu'un proprétaire de chemin public qu'il a à sa charge ne
qui je dois m'adresset pour faire construire la
demandes répétées que j'ai faites à ce sujet, on
m'a répondu de faire d'abord tirer la ligne et que
par la suite j'obtiendrais satisfaction. Qu'en penpara l'entre voit de travail à cclui qui doit l'entretenir.

R. Il ne nous semble pas douteux qu'un proprétaire de chemin et occasionment un
mais il prétend que ma clôture est en maurais cluire séparant ma terre de la terre voit de travail à cclui qui doit l'entretenir.

R. Il ne nous semble pas douteux qu'un proprétaire de chemin et occasionment un
mais il prétend que ma clôture est en maurais cluire signe que
qu'elle soit de beaucoup meilleux qu'elle soit de beaucoup meilleux qu'elle soit de chemin et occasionment un
mais il prétend que ma clôture est en maurais cluire séparant ma terre de le nure voit ure sur l'entre de chemin et occasionment un
mais il prétend que ma clôture est en maurais cluire separant ma terre de long d'une ligne qu'elle pas deux municipalités. Or, je voudrais savoir à
qu'elle soit de travail à cclui qui doit l'entretenir.

R. Il ne nous semble pas dure ter euxende au pritérie de chemin et occasionment un
mais il prétend que ma c'étic de deux municipalités. Or, je voudrais savoir à
qu'elle travail à cclui qui



ACQUINITION FOR PERCEASED.

ACQUINITION FOR INTERNATIONAL CONTRACT CONTRACT

sienne. Ce voisia est-il responsable?

R. La loi exige que pour réclamer des dommages il ne faut pas en être la première cause. Par conséquent, la responsabilité du propriétaire des animaux n'est pas engagée lorsque les bestiaux passent dans un champ voisin, par la mauvaise clôture dans un champ voisin, par la mauvaise clôture appartenant à ce voisin. D'autre part il n'est pas douteux que le propriétaire de l'animal est responsable des dommages qu'il cause, soit qu'il fut sous la garde de son maltre, soit qu'il fut égaré ou clôture de ligne à frais communs. Ce droit existe en dehors du code municipal et peut être excré sable des dommages qu'il cause, soit qu'il fut égaré ou clôture de ligne à frais communs. Ce droit existe en dehors du code municipal et peut être excré sable des dommages qu'il cause, soit qu'il fut égaré ou clôture de ligne à frais communs. Ce droit existe en dehors du code municipal et peut être excré sable des dommages qu'il cause, soit qu'il fut égaré ou clôture de ligne à frais communs. Ce droit existe en dehors du code municipal et peut être excré même entre voisins de municipalités différentes de voisina gent en de l'article 505 du dit code, réclamer du voisin la construction d'un civil et en vertu de l'article 505 du dit code, réclamer du voisin la construction d'un civil que de communicipal et eve excré sable des dommages qu'il cause, soit qu'il fut sous la garde de son maltre, soit qu'il fut égaré ou clôture de ligne à frais communs. Ce droit existe en dehors du code municipal et peut être excré même entre voisins de municipal et eve excré me cultivateur à déplacer une porcheri- qui se trouve près du chemin public, sous prétex de que le promier de de vente excré même entre voisins de municipal et excré en deloure de ligne à frais communs. Ce droit existe en deput en de l'article 505 du dit code civil et en vertu de l'article 505 du dit code civil et en vertu de l'article 505 du dit code civil et en vertu de l'article 505 du dit dit code vie du dit code civil et en vertu de l'article

Gens de la campagne et du district FAITES **IMPRIMER** 

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN

## SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la ville — pouvant exécuter